



Municipalité de Pointe-Fortune

CONVOCATION

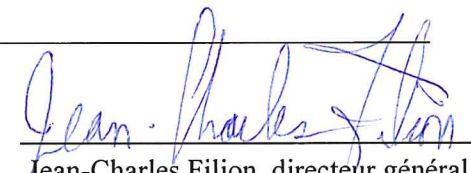
Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 5 FÉVRIER 2024, à 19h00 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 5 février 2024.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Autorisation de paiement à Solmatech pour le contrat de contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre lors des travaux de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
6. Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés de la société canadienne de la croix rouge et paiement de la contribution annuelle.
7. Approbation entente intermunicipale - camps de jour de Rigaud.
8. Création de l'Organisation Multimunicipale de la Sécurité Civile (OMSC) de Pincourt, Très-Saint-Rédempteur et Pointe-Fortune.
9. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
10. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2024.
11. Appui financier à Toit d'abord Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges.
12. Autres sujets:
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

1^{er} février 2024


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier